

**DEPARTEMENT
DE LA
GUADELOUPE**



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE



Séance du 12 novembre 2024

Le mardi 12 novembre 2024 à 18 heures, le Conseil municipal de la Commune de BAIE-MAHAULT, légalement convoqué le mercredi 06 novembre 2024, s'est assemblé à la salle des délibérations.

Présents : Justin DESSOUT - Shella COMMIN - Georges DAUBIN - Claudine - David MONTOUT - Célia MIMIETTE épouse HATCHI - Pierre VENUTOLO - Michel MADON - Johanne DAHOMAS - Denis BERNADOTTE - Jocelyne EUSTACHE - Jocelyn LEREMON - Jacqueline FAVORINUS - Lyliane PIQUION - Fred EUSTACHE - Julianna DAN - Philippe NABAB - Chazy CIRANY - Jean-Louis OPHELTES - Kattia THEODORE - Lydia DUPONT - Corinne PETRO - Joseph LEE - Marie-Claude BEAUZOR épouse ALEXIS - Diana ETIENNE-ROUSSEAU - Sylvie CHAMMOUGON, épouse ANNO - Christophe CESARIN -

Représentés : Fabienne ANTENOR - Ary CHALUS - Tony MOUSSE - Olivier SHEIKBOUDHOU - Alain RAGOUTON.

Absents : CHALUS épouse BAZILE - Murielle JABES - Sandra MANIJEAN - Frédéric THEOBALD - Amandine FUNDERE - Joël SYLVESTRE.

Excusée : Denise BLEUBAR.

LISTE DES DELIBERATIONS :

N°DCM 2024/11/72 : Compte rendu des décisions prises par le maire en vertu des délégations de compétences consenties par le Conseil municipal, conformément à l'article L.2122-23 du CGCT.

CE POINT NE DONNE PAS LIEU A VOTE.

DCM 2024/11/73 : Désignation du référent déontologue de l' élu local pour la commune de Baie-Mahault.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

DCM 2024/11/74 : Régularisation foncière du lot 17 de la parcelle AX 1047 située au lotissement la Digue au profit des conjoints Garnier - Modification de la délibération n°DCM 2023/04/27 du 11 avril 2023.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2024/11/75 : Régularisation foncière de la parcelle AX 1048 située au lotissement "La Digue".

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2024/11/76 : Régularisations foncières des parcelles situées au lotissement "Les Abricots" à Wonche.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2024/11/77 : Régularisation foncière située dans le Bourg et ses quartiers périphériques.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2024/11/78 : Régularisations foncières "Structure d'Accueil".

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2024/11/79 : Régularisation foncière "Structure d'Accueil" - *Structure d'accueil Les Amandiers*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2024/11/80 : Régularisation foncière structure d'accueil du quartier Césarín - Abrogation de la délibération n°DCM 2022/07/82 du 28 juillet 2022 relative à la régularisation de la parcelle AE 1203 au profit de monsieur Patrick Nelço TEIXEIRA.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2024/11/81 : Régularisation foncière structure d'accueil du quartier Césarín - Modification de la délibération n° DCM 2018/06/49 du 19/06/2018 relative à l'acquisition du foncier du quartier de Césarín (Centre-Bourg) pour la mise en œuvre de la régularisation foncière de la parcelle AE 1173 au profit des époux ESCHYLLE Théophile et Marie-Aimée.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2024/11/82 : Cession de la parcelle AT 893 située à MOUDONG à la Société Immobilière Le Village du Littoral de Jarry.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2024/11/83 : Désignation de la SPL Coeur d'Energie comme mandataire pour la réalisation du parc paysager de Pako et autorisation à donner au maire de signer la convention de mandat.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ.

N°DCM 2024/11/84 : Désignation de la SPL Coeur d'Energie comme mandataire pour la requalification des abords du stade Duchesne Fiesque et autorisation à donner au maire de signer la convention de mandat.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ.

N°DCM 2024/11/85 : Désignation de la SPL Coeur d'Energie comme mandataire pour l'aménagement des terrains de sport du stade Duchesne Fiesque et autorisation à donner au maire de signer la convention de mandat.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ.

N°DCM 2024/11/86 : Autorisation à donner au maire de signer la convention avec la Société Immobilière de la Guadeloupe (SIG) pour la réservation de logements sociaux.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2024/11/87 : Autorisation à donner au maire pour la signature du marché et de l'accord-cadre de nettoyage des bâtiments de la commune de Baie-Mahault - Lot 1: Nettoyage des bâtiments administratifs

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2024/11/88 : Autorisation à donner au maire pour la signature du marché et de l'accord-cadre de nettoyage des bâtiments de la commune de Baie-Mahault - Lot 2: Nettoyage des bâtiments culturels

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2024/11/89 : Autorisation à donner au maire pour la signature du marché et de l'accord-cadre de nettoyage des bâtiments de la commune de Baie-Mahault – Lot 3: Prestations ponctuelles de nettoyage
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2024/11/90 : Délibération portant création d'emplois permanents à temps complet.
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2024/11/91 : Actualisation du tableau des effectifs au 1^{er} novembre 2024.
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2024/11/92 : Actualisation des modalités de prise en charge des frais de missions, de stage et de formation portant abrogation de la délibération n° DCM 2021/11/92 du 29 novembre 2021.
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2024/11/93 : Garantie d'emprunt au profit de la Société Immobilière de la Guadeloupe (SIG) pour le financement de la construction de 30 logements (21 LLS et 9 PLS) sise à Moudong Baie-Mahault.
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2024/11/94 : Garantie d'emprunt au profit de la Société Immobilière de la Guadeloupe (SIG) pour le financement de l'opération de réhabilitation et de confortement sismique des 80 logements et un commerce de la Résidence "les Goyaviers" sise la ZAC de Moudong Sud.
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2024/11/95 : Attribution de subventions aux établissements d'accueil du jeune enfant du territoire de la Ville au titre de l'année 2024.
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2024/11/96 : Autorisation à donner au maire pour la signature d'un contrat d'emprunt.
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2024/11/97 : Décisions budgétaires portant virement de crédit de chapitre à chapitre M57 Fongibilité des crédits.
CE POINT NE DONNE PAS LIEU A VOTE.

Fait à Baie-Mahault, le 12 novembre 2024.

La Secrétaire de séance,



Lyliane PIQUION

Le Maire



Hélène POLIFONTE-MOLIA